



Procès-Verbal Commission Régionale des Délégations

Réunion du Lundi 08 Septembre 2025

Président : M. LONGERE Pierre

Présents : MM. BESSON Bernard, BELISSANT Patrick et HERMEL Jean-Pierre

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Téléphone : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.ooluneosoleil@gmail.com

M. BRAJON Daniel

Téléphone : 06-82-57-19-33

Mail: brajond@orange.fr

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

Heure d'arrivée : 01 h 30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche.

Rapport d'absence FMI : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom de l'Observateur d'Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

VALIDATION DELEGUES STAGIAIRES

Suite à la validation par la Commission du 21 Août, les Délégués stagiaires :

- Mme MERIAUX, MM. DUFANT, EL RHAFFARI, KANI, MARTIN, M'BENGUE sont confirmés pour la nouvelle saison.
- M. BOUACHMIR est reconduit Délégué stagiaire jusqu'au 31 Décembre 2025.

COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE (3^{ème} TOUR)

- La FMI est placée sous l'autorité du Délégué avec transmission dès la fin de la rencontre.
- En cas de dysfonctionnement, les Délégués communiqueront le résultat dès 19 heures le dimanche à la permanence : 06-26-05-04-89 (Pierre LONGERE).
- Pas de feuille de recette.

RAPPEL AUX CLUBS

Les demandes de Délégués doivent être transmises au service « compétitions », **au plus tard 15 jours avant la rencontre.**

COURRIERS RECUS

FFF : Planning des désignations fédérales du 19 au 21 septembre 2025.

DISTRICT DE L'ISERE : Invitation à la Plénière des Délégués. Remerciements. La Commission sera représentée.

JS ST GEORGEOISE : demande de Délégué. Noté.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance.